Image not found or type unknown

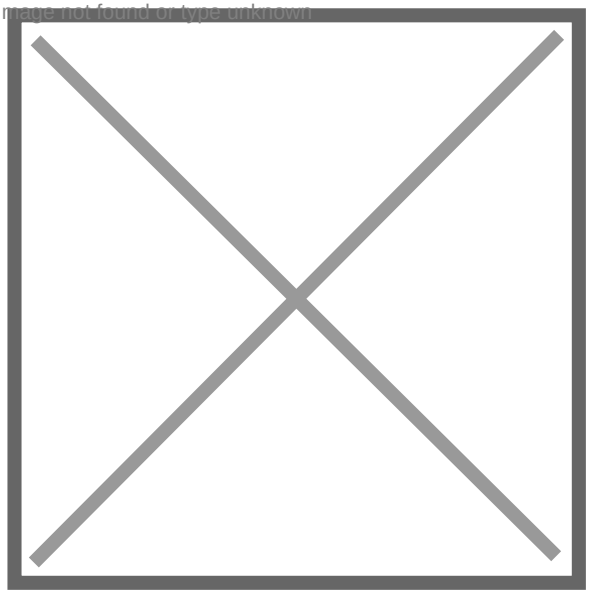

Duree de preavis de conge pour changement de situation

Par **tahiti**, le **10/09/2010** à **09:33**

Bonjour,quand j'ai signe mon bail les revenus pris en compte etaient les suivants:salaire de mon conjoint et pour moi mes droits aux assedics mais avec une promesse d'embauche future. j'ai effectivement ete embauchee mais 6 mois plus tard j'ai ete licenciee.me revoila donc sans emploi et mes droits aux assedics s'arretant dans 2 mois .cette nouvelle situation me donne t-elle droit a une reduction de preavis ramenee a un mois???je signale que depuis mon conjoint est a la retraiteet qui lui aussi avait une promessed'embauche mais qui ne s'est pas concretisee.le fait d'avoir un emploi futur pour ma part a bien ete notifie sur la fiche de renseignements .d'avance je vous remercie

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés